

Image not found or type unknown



Urgent!!svp Divorce sans l adresse du conjoint que faire?

Par **hbjade**, le **08/06/2009** à **00:07**

Bonjour, mon mari a quitté le domicile conjugal depuis 2006. j'ai fait juste une main courante. Là, je voudrais divorcer pour me marier avec mon compagnon actuel avec qui j'ai un enfant de 18 mois. mais le souci c'est que je ne connais pas la nouvelle adresse de mon ex et comme je n'habite plus moi-même dans (le domicile conjugal) je ne sais plus quoi faire. sachant que mon ex est originaire du sud et moi j'habite dans la banlieue parisienne. pensez-vous que je peux entamer une procédure de divorce ou non? merci par avance